

## **Parlons de « luminosité des aînés » plutôt que de « tsunami gris »!**

Au cours des derniers jours, il a été de nouveau question dans les médias de « tsunami gris » pour exprimer l'impact du vieillissement des boomers sur le système de santé canadien. À la lecture du titre « Alerte au tsunami gris », je me suis questionnée non pas sur les résultats du sondage commandé par l'Association médicale canadienne, mais bien sur le regard que la société contemporaine porte sur ses aînés.

Au « tsunami gris » j'oppose aujourd'hui les termes de « luminosité des aînés » et les raisons en sont fort simples.

L'ampleur des connaissances médicales dont bénéficient actuellement nos sociétés permet à l'être humain d'avancer en âge tout en étant en bonne santé. La population québécoise vieillit, certes, mais son état de santé global ne cesse de s'améliorer. Même s'il est évident que l'occurrence des troubles de santé augmente en vieillissant, ces derniers n'empêchent pas pour autant la grande majorité des aînés de demeurer actifs.

### **L'apport des aînés**

Contrairement à certaines idées trop souvent véhiculées, les personnes aînées sont à l'heure actuelle déjà plus actives que jamais auparavant et expriment la volonté de maintenir leur contribution à l'essor économique, culturel et social du Québec.

L'apport des aînés à l'achat de biens et de services s'évalue à environ 27 milliards de dollars par an, ce qui équivaut à près de 9,3 % du produit intérieur brut (PIB) sur la base des revenus. Cette participation considérable provient des revenus gagnés par une activité sur le marché du travail, mais également des avoirs accumulés. Il faut ajouter à cela leur charge de travail bénévole, évaluée à 245 heures par année en moyenne par aîné, pour une valeur minimale globale estimée au Québec à plus d'un milliard de dollars annuellement. De plus, selon un sondage Ipsos Descarie, quelque 260 000 aînés, soit le quart des 1,1 million de retraités actuels qui n'occupent pas d'emploi, souhaiteraient continuer à être actifs.

Voilà une excellente nouvelle, considérant que le Québec devra combler quelque 700 000 emplois d'ici 2012, et ce, malgré un accroissement naturel sous le seuil de renouvellement de la population. Pendant que la courbe démographique du Québec se modifie, nous pouvons donc miser sur la longévité des aînés et sur ce qu'elle offre en termes d'expérience et de connaissance pour pallier cette situation.

### **Le vieillissement actif**

Voilà pourquoi je soutiens qu'un changement global de mentalité doit s'opérer au sein de notre société quant au regard négatif qu'elle porte en général sur la vieillesse. Les

aînés ne font pas partie du problème, mais bien de la solution. C'est en ce sens que la valorisation du concept de *vieillessement actif* s'avère un moyen incontournable pour assurer la prospérité du Québec de demain.

Le vieillissement actif englobe différents aspects de la vie des personnes âgées qui possèdent l'autonomie nécessaire à la réalisation d'activités liées à l'emploi, au bénévolat, aux loisirs et à la vie familiale. Il implique d'aider collectivement les personnes âgées à mener une existence satisfaisante qui leur permette de s'épanouir au sein de leur communauté et d'exercer leur fonction citoyenne à part entière.

Encourager l'application de ce concept est un gage de succès pour la société comme pour chaque individu qui la compose, en ce qu'il permet de tirer le meilleur bénéfice possible de l'évolution démographique, tout en aidant les aînés désireux de le faire à mettre à profit le potentiel qu'ils recèlent.

Le vieillissement actif comporte tous les éléments nécessaires pour contrer dans une large mesure les effets négatifs du vieillissement de la population, et c'est pourquoi notre gouvernement en a fait une priorité. Nous disposons déjà des ressources nécessaires pour garantir l'essor du Québec dans les années à venir. Il nous faut maintenant faire en sorte que notre perception collective du vieillissement permette à la richesse des aînés de s'exprimer dans toute son ampleur.

Nous avons fait des gestes concrets pour favoriser l'engagement et la valorisation des personnes âgées; ces accomplissements ne porteront des fruits que dans la mesure où chaque personne posera un regard nouveau sur le vieillissement. Au « tsunami gris » substituons la « luminosité des aînés » ! Notre pensée sera de cette façon beaucoup plus fidèle à la réalité d'aujourd'hui.

Marguerite Blais  
Ministre responsable des Aînés